



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANCIEN DÉPÔT HEINEKEN

Le Conseil d'Etat condamne l'occupation illicite

Hier dans la journée, l'ancien dépôt Heineken, situé sur le territoire de la commune de Renens, a été occupé sans autorisation. Le Conseil d'Etat déplore cet acte et soutient la requête de mesures civiles déposée par les tl, en charge de la gestion du bâtiment. Il rappelle également que l'assistance aux migrants repose sur des bases légales qui requièrent l'identification des personnes concernées afin de bénéficier d'un hébergement et de l'aide d'urgence.

Un groupe de personnes s'identifiant au collectif de migrants qui occupait précédemment l'ancienne école de la Route de Berne, à Lausanne, a pris possession mardi 22 septembre en début d'après-midi de l'ancien dépôt Heineken au chemin du Closel à Renens, sans disposer d'autorisation. Ce bâtiment a été acquis par l'Etat et les droits de propriété sont exercés par les tl. Ces derniers formuleront ce jour une requête civile de mesures superprovisionnelles et provisionnelles en vue de récupérer la possession des lieux.

Le Conseil d'Etat condamne la méthode des occupants et soutient les tl dans leur action. Il tient à souligner que les personnes séjournant illégalement sur le territoire vaudois peuvent bénéficier d'un hébergement et d'une aide d'urgence définis par la loi, moyennant une identification auprès du Service de la population. Pour ceux qui ne relèvent pas de la migration, leur prise en charge relève des compétences communales.

En cas de refus persistant des personnes présentes dans l'ancien dépôt de communiquer leurs noms et de se soumettre à la législation vaudoise et suisse, des mesures d'identification conformes aux dispositions légales seront entreprises.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 septembre 2015

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat (tl), 021 316 70 01; DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat (asile), 021 316 60 01; DIS, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat (Police cantonale), 021 316 40 01